

Nunziata
Ouellet
Paradis
Payne
Peters
Phinney
Pillitteri
Regan
Rideout
Robichaud
Rock
Serré
Skoke
St. Denis
Stewart (Brant)
Telegdi
Thalheimer
Torsney
Valeri
Veran
Wappel
Wood
Zed—133

O'Brien
Pagtakhan
Patry
Peric
Peterson
Pickard (Essex—Kent)
Proud
Richardson
Ringuette—Maltais
Robillard
Scott (Fredericton—York—Sunbury)
Sheridan
Speller
Steckle
Szabo
Terrana
Tobin
Ur
Vanclief
Volpe
Whelan
Young

CONTRE

Députés

Abbott
Asselin
Bellehumeur
Bergeron
Bernier (Mégantic—Compton—Stanstead)
Bouchard
Bridgman
Brown (Calgary Southeast)
Canuel
Chatters
Crête
Dalphond—Gural
Debien
Dubé
Duncan
Fillion
Frazier
Gauthier (Roberval)
Godin
Grubel
Guimond
Harper (Calgary West)
Harris
Hayes
Hill (Macleod)
Hoeppner
Jennings
Lalonde
Langlois
Lavigne (Beauharnois—Salaberry)
Lefebvre
Leroux (Shefford)
Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McClelland (Edmonton Southwest)
Meredith
Morrison
Nunez
Penson
Pomerleau
Riis
Rocheleau
Schmidt
Solomon
St-Laurent
Strahl
Thompson
Tremblay (Rosemont)
Wayne
White (North Vancouver)

Ablonczy
Bachand
Benoit
Bernier (Gaspé)
Blaikie
Breitkreuz (Yellowhead)
Brien
Bélisle
Caron
Chrétien (Frontenac)
Cummins
Daviault
de Savoye
Dumas
Epp
Forsyth
Gagnon (Québec)
Gilmour
Grey (Beaver River)
Guay
Hanrahan
Harper (Simcoe Centre)
Hart
Hermanson
Hill (Prince George—Peace River)
Jacob
Johnston
Landry
Laurin
Leblanc (Longueuil)
Leroux (Richmond—Wolfe)
Loubier
Marchand
Mayfield
Mercier
Mills (Red Deer)
Ménard
Paré
Picard (Drummond)
Ramsay
Ringma
Sauvageau
Solberg
Speaker
Stinson
Taylor
Tremblay (Rimouski—Témiscouata)
Venne
White (Fraser Valley West)
Williams—100

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Deshaies	Duceppe
Gaffney	Grose
Harper (Churchill)	Plamondon

• (1525)

[Traduction]

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

LOI SUR LES ARMES À FEU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 28 mars, de la motion: Que le projet de loi C-68, Loi concernant les armes à feu et certaines autres armes, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

Le Président: La dernière fois que la Chambre a discuté du projet de loi C-68, il restait au député de Medicine Hat sept minutes de participation au débat.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, malheureusement, je ne pourrai pas faire le discours que j'aurais souhaité présenter aujourd'hui, car le gouvernement a proposé une forme de clôture, une mesure que les députés du gouvernement ont pourtant décriée énergiquement durant la législature précédente. Je parlerai donc maintenant contre cette mesure.

• (1530)

Toute la question du contrôle des armes à feu tient franchement à coeur aux Canadiens. Bien des gens de tous les coins du pays sont surtout opposés à l'idée de l'enregistrement.

À mon avis, c'est une décision politique extrêmement cynique, de la part du gouvernement, que de recourir à une certaine forme de clôture juste avant un congé, où les députés doivent retourner dans leur circonscription pour consulter leurs électeurs. Il empêche ainsi les Canadiens d'avoir les discussions qui s'imposent, étant donné l'importance que la question présente pour eux. Je crois vraiment que le gouvernement joue un jeu politique dans cette affaire. Je voudrais aborder la question dans une perspective plus large.

Comme je l'ai mentionné, c'est un dossier qui préoccupe beaucoup les gens. Sous bien des rapports, le pays est divisé suivant des critères ruraux et urbains. J'ai le sentiment que toute cette affaire va provoquer une vive controverse, si on ne la traite pas comme il faut.

C'est pour cette raison que le Parti réformiste a proposé un très bon amendement, un amendement mûrement réfléchi qui vise à scinder le projet de loi en deux. Il serait alors possible de se prononcer sur les propositions qui alourdiraient les peines infligées pour les crimes perpétrés avec des armes à feu. De nombreux Canadiens s'entendent là-dessus.

Or, là où la population ne suit plus le gouvernement, c'est quand il est question de l'enregistrement des armes à feu. S'il voulait vraiment être juste dans ce dossier, le gouvernement reconnaîtrait qu'il y a ici deux enjeux distincts et que les Cana-